

**INTERVENTION CONSEIL MUNICIPAL 14 mars 2016**  
**Julie ROUSINAUD – Groupe Caen Ecologiste et Citoyenne**

Au sujet de la redynamisation du centre-ville de Caen

Bonsoir à tous et merci monsieur le maire de me donner la parole.

Ce soir, en ouverture de ce conseil, nous aimerions attirer l'attention sur un projet qui va nous être présenté assez tard dans la soirée et qui revêt une importance majeure pour l'avenir de notre ville. Je veux parler bien entendu de l'étude du cabinet Bérénice et de ses orientations pour le réaménagement de notre centre-ville.

Au-delà de la méthode, à savoir le recours à un cabinet d'experts, plutôt qu'un diagnostic et une co-construction pérenne avec les Caennais et les associations de commerçants, nous souhaitons nous exprimer sur le fond, sur la base de plusieurs informations et déclarations publiées dans la presse ces dernières semaines.

Pour résumer, l'élément structurant de votre projet pour notre centre-ville est de transformer la place de la République en centre commercial, afin de « mettre en valeur le patrimoine pour qu'il y ait un plaisir particulier à venir consommer en centre-ville » selon monsieur Bruneau (*interview OF du 29 janvier 2016*).

Cette phrase n'est pas une fiction, mais bien la conception de ce qu'est une ville pour votre municipalité : un décor, dont il faut prendre soin, aux fins que s'y exerce « avec plaisir » l'acte de consommer. Nous pensons que c'est dans la manière dont nous aménageons la ville que se révèle notre vision de la société et que se font jour des différences de conception profonde. **Pour la municipalité actuelle, l'ordre de la société est avant tout marchand** : l'Homme trouvera son contentement dans la consommation.

Nous ne partageons pas cette conception et pensons qu'au contraire, nous devons envisager un habitant dont l'activité dans la ville serait aussi « inactive » et « non monétaire ». Ce qui invite à imaginer **un tout autre projet pour la place de la République notamment, qui prenne en compte les multiples aspirations des habitants, non réduits à leur statut de consommateurs.**

Même s'il est indéniable qu'un réaménagement de cette place s'impose, cela ne peut passer par la création d'un nouveau pôle de commerces, au risque de fragiliser encore plus tous ceux situés en cœur de ville ! NON la concurrence n'est pas toujours saine . NON la concurrence n'est pas toujours un facteur d'amélioration de la compétitivité.

Plutôt que de raisonner sans cesse en terme d'implantation de nouveaux commerces, il est possible de faire d'autres choix en matière d'aménagement de l'espace public, qui peuvent par ailleurs être bénéfiques pour le développement des commerces de proximité. Car nous ne nions pas que ceux-ci sont nécessaires à une certaine forme de lien social. Mais dans une proportion équilibrée qui permettent à d'autres usages de faire vivre nos espaces publics !

Le centre-ville doit devenir vivant, désirable et accueillant. Il y a ainsi de trop nombreuses places délaissées à Caen, parfois sacrifiées aux parking ou à la circulation (place de la République, place de la Mare, place Courtonne, place Saint-Martin, place Fontette). Permettons à ces lieux de vie d'être ré-investis par les Caennais, au bénéfice du centre-ville. Les jeunes et les moins jeunes ne demandent qu'à profiter des atouts de notre centre-ville : le port et le château doivent donc devenir de vrais points de ralliement.

Caen, comme toutes les autres villes de France a enfin piétonnisé son hyper centre, cela doit être amplifié en lien avec une politique de stationnement qui permette un accès à tous au centre-ville. La ville de Grenoble l'a bien compris et mise sur la réduction massive de l'espace octroyé à la voiture pour dynamiser son activité économique. Là-bas, **les quartiers où l'espace public est partagé entre l'automobile et les autres modes, le commerce résiste mieux**, grâce aux piétons et cyclistes qui sont des acheteurs fidèles. **La généralisation de la vitesse maximale à 30km/h est une autre mesure-clé pour favoriser le commerce de rétention**, cette capacité qu'ont les habitants d'un quartier à faire leurs courses à proximité de chez eux.

Pourtant, à ce sujet monsieur le maire vous ne faites pas de la mobilité durable un levier d'attractivité, puisque vous avez fait le choix de renoncer à une deuxième ligne de tramway en site propre et diminué les crédits consacrés au vélo. Aucun projet d'extension de la piétonisation ne semble être évoqué, alors que les zones existantes – dont notre place Saint Sauveur - sont de plus en plus envahies par les voitures, sous l'effet du laxisme de la municipalité.

Par ailleurs, l'installation de commerçants indépendants, et surtout une offre **diversifiée** sont aussi des facteurs essentiels pour reconquérir cette clientèle de proximité. **Nous devons limiter l'emprise des banques et des agences immobilières et réinstaller des commerces de qualité**, qui répondent à des besoins non satisfaits à ce jour. Par exemple, où se procurer un clou, un pot de peinture, un jouet aujourd'hui en centre-ville ? Toutes les enseignes « locomotives » que vous attendez comme le messie ne permettront pas de répondre à ces attentes !

Par contre, notre ville a la possibilité de **favoriser l'implantation d'activités qu'elle juge utile pour ses habitants via le droit de préemption urbain**, comme cela se fait avec succès à Paris depuis 2014 à travers l'opération Vital'Quartier. [http://next.paris.fr/pro/commerçants-et-artisans/2d3es-preemption-commerces/operation-vital-quartier/rub\\_9506\\_stand\\_86438\\_port\\_23502](http://next.paris.fr/pro/commerçants-et-artisans/2d3es-preemption-commerces/operation-vital-quartier/rub_9506_stand_86438_port_23502) Cela permet en plus de **lutter contre la spéculation immobilière**, car nous ne voulons pas que notre centre-ville soit vendu au plus offrant !

Pour aller encore plus loin, nous devons nous pencher sur les nouvelles formes de commerce promues notamment par les mouvements de l'économie sociale et solidaire et de l'économie collaborative qui sont en plein essor partout en France. Pour les années à venir, nous allons devoir réinventer la façon de « faire du commerce en ville », pour justement dépasser le simple acte d'achat et aller vers un véritable outil de mixité sociale, en soutenant des **commerces polyvalents**, qui peuvent aussi être des lieux de rencontres et du faire ensemble.

A l'image du projet de ressourcerie porté par la COOP5 %, du Café Sauvage, de la Maison du Vélo, des boutiques éphémères solidaires et bien d'autres initiatives... qui sont des modèles de **commerces innovants et qui fonctionnent ! basés sur la sensibilisation, l'échange et la participation à des ateliers pratiques**, au-delà de la simple consommation.

Pour résumer, nous devons sortir des sentiers battus pour inventer le centre-ville de demain. Cela demande du courage et une certaine prise de risque pour se lancer dans une phase de transition qui requiert notre capacité à faire un pas de côté et à nous projeter à long terme. Cela relève de notre responsabilité car il est évident que nous ne pouvons plus reproduire les modèles du passé.

Pour le cœur de ville de demain, **nous avons besoin d'une stratégie globale**, qui d'un côté réinvente **l'expérience** pour les habitants et imagine de nouveaux usages pour notre

centre ville, comme nous venons de le détailler.

De l'autre côté, nous avons besoin d'une stratégie qui **lutte en parallèle contre l'étalement urbain**, ces vastes infrastructures industrielles et commerciales que l'on continue de bâtir sur des terres agricoles, à l'instar du projet Interikea dont l'impact sur l'attractivité de notre centre-ville sera dévastateur, et **autour duquel vous continuez pourtant de cultiver une certaine ambiguïté**. On peut même parler ici d'une inquiétante **politique de l'autruche !!**

Cela est incompréhensible car partout aujourd'hui on assiste à une surproduction des surfaces commerciales au regard des capacités de consommation, ce qui entraîne faillites et développement de friches commerciales. On voit bien que chaque commune est tentée par une extension des surfaces existantes pour préserver ses commerces dans une logique de concurrence, et participe ainsi à la **fuite en avant qui menace - entre autres - la vitalité** des centres villes.

Ces projets géants convertissent des terres agricoles en zones artificialisées, alors que la France perd chaque année des dizaines de milliers d'hectares de terre cultivée : 1 département français passerait sous le béton tous les 7 à 10 ans. Ces hypermarchés de périphérie qui proposent d'immenses parkings à des clients presque exclusivement automobilistes **contredisent totalement les principes de la COP 21**. Visant de très vastes zones de chalandise, ils génèrent 2,6 fois plus d'émissions de CO2 par kilogramme d'achats que les commerces de proximité.

Investisseurs et élus justifient ces projets par la promesse de créations d'emplois, à grand renfort de chiffres fluctuants, selon des modes de calcul contestés. Et pourtant, les emplois détruits par la disparition des petits commerces et par les économies d'échelle propres à un modèle qui impose la concurrence entre les travailleurs ne sont jamais comptabilisés.

Et pendant ce temps-là, la collectivité finance aménagements et infrastructures routières nécessaires à ces implantations pour plusieurs dizaines de millions d'euros – cf bretelles Ikea et Mondevillage 2 - sans prendre en compte, à moyen terme, les coûts liés à la réhabilitation de friches qui défigureront le paysage.

Ce que nous voulons dire monsieur le Maire, c'est que plus que jamais sur cette question de l'avenir de notre centre-ville, il faut envisager notre environnement économique dans sa globalité (ce qui se passe aux portes de Caen en priorité) et tout faire pour éviter une catastrophe annoncée.

**Pour redynamiser notre centre-ville, la solution tient en une phrase : stopper la machine à couler le béton !**